

Expulser en soignant, un nouveau protocole thérapeutique contre la gale ?

(Paris, le 22 mai 2014) Hier, le préfet du Pas-de-Calais annonçait sa décision d'expulser les migrants présents sur différents sites de la ville de Calais tout en leur proposant un traitement contre la gale alors même qu'une épidémie touche ces personnes vivant dans des conditions intolérables. Les associations sur place s'indignent de cette décision prise sans concertation et dénoncent la mise en danger de personnes en grande précarité.

Dans les conditions annoncées, les malades ne seront pas correctement soignés et l'épidémie ne sera pas stoppée. Cette annonce va amener les populations à quitter leurs lieux de vie sans avoir été soignées, ce qui risque d'étendre l'épidémie aux autres camps de la région.

Par ailleurs, les centaines de migrants qui ne s'inscrivent pas dans une démarche de demande d'asile seront dans une situation de vulnérabilité encore accrue. Les propositions de prise en charge des mineurs isolés étrangers ne semblent pas adaptées à l'accueil spécifique dont doit bénéficier tout mineur sur le territoire français.

L'épidémie de gale est bien la conséquence du non-respect des recommandations émises depuis des années par les associations et les autorités de santé¹ qui demandaient que des structures d'hygiène (points d'eau, douches, latrines) soient installées à Calais.

Ces conditions d'expulsion ne respectent pas la circulaire du 26 août 2012 « relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites ». Celle-ci prévoit notamment un temps de concertation entre tous les acteurs impliqués pour que des solutions alternatives de relogement soient anticipées.

Les associations dénoncent des mesures prises sans concertation qui combinent des soins inadaptés à des expulsions. Elles souhaitent que des mesures efficaces soient prises pour assurer une prise en charge des personnes migrantes respectueuse des droits fondamentaux.

Associations signataires :

Médecins du Monde ; Délégation du Secours Catholique du Pas de Calais ; France Terre d'Asile ; L'auberge du migrant ; Calais ouverture humanité.

Contacts presse

MdM : Emmanuelle Hau / Aurélie Defretin 01 44 92 14 31 / 13 81 - 06 09 17 35 59

Secours Catholique : Véronique Devisse 06 31 88 89 12 devisse.veronique@wanadoo.fr

FTDA : Christophe Harrison 01 53 04 39 93 charrison@france-terre-asile.org

¹ Situation sanitaire des migrants du Calais – Traitement de la gale été 2009 ; DDASS du Pas de Calais ; 2009